

Journée d'études

Le retournement du stigmaté : discours, représentations et médiations

INALCO, Paris, 3 juillet 2026

Liliane Hodieb, docteure, PLIDAM

Si l'étymologie du terme "stigmaté" - du grec *stigma* – renvoie à une marque physique d'infâmie, il est désormais employé lato sensu, et en particulier en termes sociologiques, pour désigner tout ce qui, lors d'une interaction, affecte, en le discréditant, l'identité sociale d'un individu (Goffman, 1975). Pour Goffman, tout membre d'une société est doté d'une identité sociale. Cette identité possède deux dimensions : une caractérisation attribuée à l'individu, autrement dit, assignée de l'extérieur, et très souvent essentialisante, et une identité sociale réelle, possédée de fait par les individus.

Le concept de stigmatisation s'inscrit dans un ensemble de travaux sociologiques plus larges, le courant dit interactionniste de l'école de Chicago et de la théorie de l'étiquetage (« labeling theory ») promue par le sociologue américain Howard S. Becker (1963) dans son ouvrage sur les « outsiders ». Dans cet ouvrage, il analyse la réaction des personnes victimes de stigmatisation sociale, arguant que parmi les stratégies identitaires, se trouvent la dissimulation du stigmaté, ceci en intégrant pleinement les valeurs dominantes des stigmatisants, ou encore l'auto-dévalorisation des stigmatisés qui, se conformant aux stéréotypes qui leur sont attribués, s'enlisent dans une spirale négative. Cependant, d'autres sociologues tels que Bourdieu proposent de surcroît une dimension positive en insistant sur la capacité de résistance des stigmatisés. Celui-ci d'affirmer à ce titre que : « [L]orsque les dominés dans les rapports de force symboliques entrent dans la lutte à l'état isolé, ils n'ont pas d'autre choix que l'acceptation (résignée ou provocante, soumise ou révoltée) de la définition dominante de leur identité ou la recherche de l'assimilation qui suppose un travail visant à faire disparaître tous les signes propres à rappeler le stigmaté et à proposer, par des stratégies de dissimulation ou de bluff, l'image de soi la moins éloignée possible de l'identité légitime » (Bourdieu, 1980 : 69).

Pluralité des identifications

Selon le contexte de socialisation et les enjeux y associés, la multiplicité des identifications peut être négociée voire affirmée par des individus ou des communautés qui, par le truchement d'une telle "plasticité des positionnements subjectifs" (Canut, 2018), manifestent la volonté de ne pas se laisser figer dans une catégorie. Une telle stratégie de retournement du stigmaté s'observe en particulier en contexte migratoire. Ainsi, en menant une enquête sociolinguistique auprès de personnes rroms de Bulgarie, Canut constate que certaines

d'entre elles affirment, comme une nécessité, la pluralité des identifications (Tsigane et Bulgare, et habitant de Sliven, et résident de Nadezhda¹, etc.), ceci afin d'éviter les stigmatisations quotidiennes, et partant, de "sortir d'une impasse dont les effets quotidiens (économiques, sociaux, subjectifs, etc.) sont dévastateurs." (*Ibid.*). Ainsi, face aux enjeux sociaux, ces populations stigmatisées mettront-elles en place de façon alternée des stratégies tantôt de convergence, tantôt de divergence.

Toutefois, souligne Canut, "la migration, par le biais de rencontres de nouveaux rapports de pouvoir, peut pousser les individus à s'engager concrètement dans une revendication de type identitaire et ethniciste" (*Ibid.*). Une question qu'il y a alors lieu de se poser est celle de savoir si, dans ce cas, le retournement du stigmate, impliquant un acte de réappropriation, est encore à l'œuvre, ou s'il s'agit simplement d'une position réactive, laissant les dominés tributaires d'une assignation.

Dans le même ordre d'idées, le courant littéraire et politique de la « négritude » inventé notamment par Aimé Césaire, reprend le terme raciste de « nègre » pour le retourner et en faire le moteur du refus de la honte de soi héritée du colonialisme (Césaire, 1939).

Le pouvoir des mots et la réappropriation affirmative

Selon Butler (2004), lorsque la réponse réactive se fait par la parole, n'est qu'une étape dans le processus de réappropriation. Car la prise de parole ne se limite pas à une réponse : elle affirme. En effet, pour Butler, l'acte de discours intentionnel n'est pas la simple reprise de l'adresse mais "[...] en l'assumant, il l'excède [...]". En raison de leur "pouvoir intrinsèque", les mots – notamment ceux qui blessent, qui ont une visée réductrice – peuvent être repris par ceux et celles auxquels ils s'adressent pour les détourner de leurs sens et transformer leur "force de destruction en force affirmative" (*Ibid.*). Aussi, c'est précisément parce que l'appropriation du langage donne naissance à de nouveaux sens que l'analyse du langage est considérée ici comme une procédure non seulement appropriative mais aussi génératrice.

Il reste que le débat qui opposait Derrida et Bourdieu quant au pouvoir des mots mérite d'être à nouveau soulevé : le langage peut-il tout indépendamment de la position du pouvoir de son énonciateur, ou au contraire, il ne peut rien sans un renversement préalable du pouvoir dominant ? Telles furent les positions respectives des deux auteurs qu'il sera, bien entendu, opportun de nuancer.

Avec le langage au cœur du débat, cette journée d'études sera l'occasion d'analyser la question du retournement du stigmate à travers différents prismes disciplinaires sinon de manière transdisciplinaire, mais aussi à partir de contextes régionaux divers. A l'ère du numérique où internet et les réseaux sociaux sont devenus quasi incontournables, il est également pertinent d'examiner leur rôle dans ce processus, ainsi que des enjeux y relatifs.

¹ Quartier de Bulgarie.

Références bibliographiques

Becker, Howard S. *Outsiders*. Studies in the sociology of deviance, New York, The Free Press of Glencoe, 1963.

Bourdieu, Pierre. « L'identité et la représentation », Actes de la recherche en sciences sociales, 35, 1980, pp. 63-72.

Butler, Judith. Le pouvoir des mots. Politique du performatif, traduit de l'anglais (Excitable Speech, Routledge, 1997) par Charlotte Nordmann, Paris, éditions Amsterdam, 2004.

Canut, Cécile, et al. « Chapitre 2. Retournement du stigmatisme et processus de résinification ». *Le langage, une pratique sociale*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, <https://doi.org/10.4000/books.pufc.37200>.

Césaire, Aimé. *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, P. Bordas, 1939.

Goffman, Erving. *Stigmatisme : les usages sociaux des handicaps*, Paris, 1975 (1^{re} éd., *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Upper Saddle River, 1963).

Appel à communications

Les résumés (en français ou en anglais) d'environ 300 mots devront être envoyés à liliane.hodieb@inalco.fr au plus tard le **30 mai 2026**.